	Séjours Familiaux / VACAF
Description	Objectifs: - Permettre un départ en vacances en résidence de plein air à des familles aux revenus modestes; - Mettre à profit cette période pour développer et/ou conforter les relations intra-familiales; - Prolonger, si possible, l'opération en niveau territorial par des opérations collectives à définir avec les partenaires opérateurs. - Que ce soit pour la location d'un emplacement camping, bungalow, chalet, gîte, avec ou sans pension.
Bénéficiaires / Conditions	 Famille, parents proches, camarades des enfants, tierce personne; QF < à 850 €.
Montant	Participation familiale : réévaluée chaque année. En 2012, forfait 110 € par séjour (quelque soit le nombre de participants) + caution montant variable en fonction des séjours.
Procédure	Prendre contact pour examen de la situation individuelle du demandeur : - avec les partenaires relais de la Caf sur le département lotois (Centres sociaux, associations d'animation locale) ; Ou - avec la Caf qui orientera en fonction du lieu d'habitation. La Caf se charge de l'envoi de l'ensemble des pièces constitutives du dossier aux organismes de séjours.
Pièces justificatives	 Dossier d'inscription spécifique à remplir par la famille ; Justificatif du Quotient familial Caf.
Paiement	Par chèque. Possibilité pour la famille de demander un prêt social auprès de la CAF, à titre exceptionnel, pour financer le séjour.